

**Objet : Emploi partagé en élevage - plan de financement prévisionnel**

Vu la délibération n° 2012-04-13 du Comité Syndical du 27 mars 2012,

Le Président expose :

Dans le cadre du Plan Pastoral des Baronnies Provençales signé avec la Région Rhône-Alpes, il est proposé d'engager l'expérimentation d'emploi partagé pour les élevages pastoraux des Baronnies Provençales comme décrit ci-dessous :

- Expérimentation sur 2 ou 3 secteurs où les éleveurs sont volontaires
- Analyse précise des besoins des éleveurs : type de travaux, volume en temps de travail, qualifications requises.
- Accompagnement et recherche de solutions techniques pour la création de d'un ou plusieurs emplois.
- Recherche de complémentarité avec les collectivités locales si nécessaire.

Le plan de financement suivant est proposé

DEPENSES	MONTANT TTC (en €)	RECETTES	MONTANT TTC(en €)
■ Identification des besoins des élevages pastoraux - 25 journées ADEM – 300 €	7 500 €	Région Rhône-Alpes – 20 %	3 860 €
■ Compléments pour modes d'organisation juridique possible – intervention d'experts – 10 journées à 700€	7 000 €	Europe - FEADER 323C – 40 %	7 720 €
■ Recherche des besoins complémentaires des collectivités – SMBP 10 journées * 220 € / jour	2 200 €	Conseil Général de la Drôme – 20%	3 860 €
■ Proposition de solutions et mise en place d'une expérimentation – SMBP 10 journées * 260 €/jour	2 600 €	Autofinancement (Syndicat Mixte des Baronnies Provençales) – 20 %	3 860 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 300 €</b>		<b>19 300 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** de déléguer au Bureau tout pouvoir quant à la mise en œuvre de cette action.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD